Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 95 (1959)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 13 JUIN 1959 XCVe ANNÉE — N° 23

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

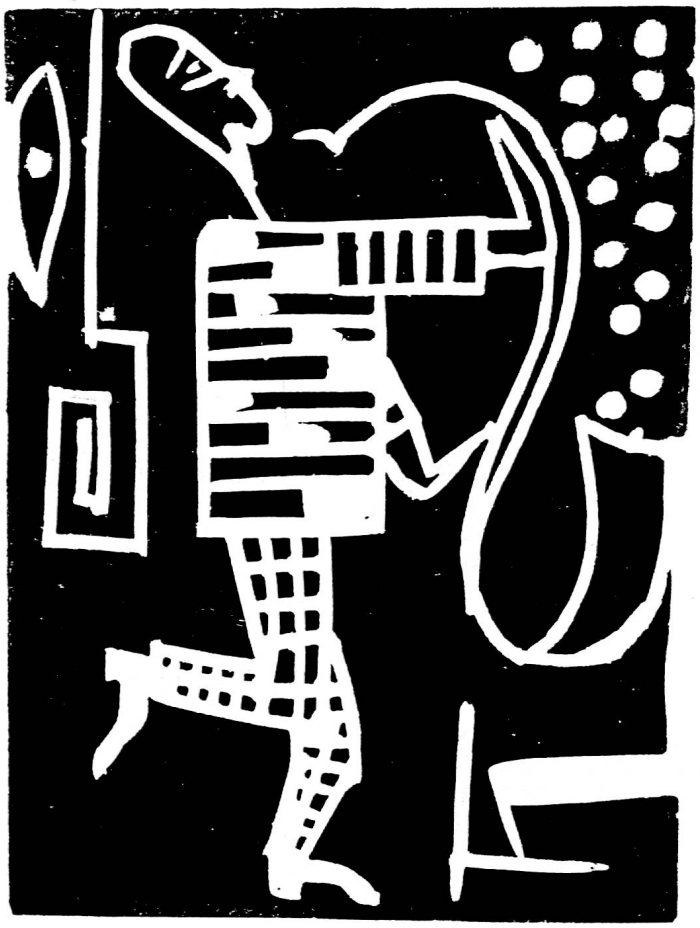

Lino d'Alain Rochat

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne Tél. 28 24 77

•

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

« ASEN »

Au Service de l'Education Nouvelle

15, rue du Jura **GENÈVE** ✆ 022 33 79 24

MOBILIER SCOLAIRE

JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET DESCŒUDRES

Collection Discat, Audemars et Lafendel

Nous cherchons familles d'instituteurs qui peuvent accueillir pendant les vacances d'été un jeune homme ou une jeune fille de 15 à 17 ans comme

pensionnaire

(évent. demi-pensionnaire) pour la durée de 4 à 5 semaines dès le 14 juillet. Familles protestantes, pouvant offrir vie de famille et bonne occasion de se perfectionner en français sont priées d'écrire (avec prix) à **l'Office de placement de l'Eglise nationale,** Alfred-Escherstr. 56, **Zurich 2.**

C'est le moment d'acheter votre caméra 8 mm. Grand choix, spécialement sélectionné parmi les meilleures marques. — Documentation et renseignements envoyés sans engagement. Naturellement à

PHOTO DES NATIONS

Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

Directeur-gérant

La Maison des Jeunes à Vevey met au concours le poste de Directeur-gérant.

Faire offres à **M. Marcel ETTER,** Panorama 8, **VEVEY.**

AUTO-ÉCOLE

A. B. C.

DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)

Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.

VOS IMPRIMÉS seront exécutés avec goût

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

BIBLIOGRAPHIE

Beau-Soucy, communauté d'enfants, par Mme Simone Lacapère. Editions : L'amitié par le livre, à Blainville-sur-Mer, Manche, un volume de 326 pages avec de nombreuses illustrations faites par les enfants.

Il s'agit dans ce livre d'une vraie Ecole nouvelle. Elle réunissait dans un vieux château, flanqué d'ateliers de toute sorte et d'un grand parc, des enfants, garçons et filles de parents victimes de la guerre. Je l'ai visitée en 1956. C'était une institution modèle. Elle fut fermée d'office après peu d'années par un fonctionnaire ignare du Ministère de l'Education nationale : il trouvait qu'on n'appliquait pas bien les règlements, les sacro-saints règlements. Pour ces gens-là, la joie des enfants, leur gentillesse, leur travail volontaire et intelligent, avec revue écrite par eux, illustrée par eux, ne comptent pas.

On croit parfois que la liberté et l'ordre sont inconciliables. On ignore que la discipline et le travail sont spontanés et naturels chez des enfants en équilibre, physiquement et moralement. Ils y tiennent. Ils l'insufflent aux nouveaux venus. Ils traitent avec bonté les jeunes déséquilibrés.

Tout cela n'est réalisable, il est vrai, que lorsque les directeurs possèdent le don de deviner les capacités latentes des enfants et aussi, ajoutons-le, celles des adultes de la communauté. Ce livre, paru en 1956, est presque épuisé. Preuve qu'il existe des lecteurs pour les bons livres. C'est encourageant. Ad. F.

Partie corporative

VAUD

Démocratie dépassée

(A propos des conférences de district)

Avant une votation populaire fédérale ou cantonale: Citoyens, tous aux urnes !... Votez oui !... Votez non !... Citoyens, réfléchissez !...

Après la votation : participation au scrutin 35 %... Majorité toute relative...

Que s'est-il passé ? Une bonne partie du corps électoral s'est désintéressée de la question. Pourquoi ? Parce qu'il était incapable de trancher : la question le dépassait. Régime financier de la Confédération, affaire du Spöl : Combien de citoyens suisses pouvaient posséder toutes les données du problème, et opiner ?

Il est ainsi, certainement, des questions d'intérêt national que la nation ne sait trancher. Mais nos lois exigent que la nation vote tout de même sur ces questions. C'est évidemment un non-sens, et dans ces cas-là je dis que notre démocratie est dépassée.

Il y a aussi les citoyens qui — même capables de trancher, même si les décisions qui seront prises les touchent de près — ne s'intéressent pas à telle question, ne s'y intéresseront jamais, par tournure d'esprit.

Je ne me hasarderai pas à donner un remède (j'en serais d'ailleurs bien incapable) : je constate. Et je constate aussi qu'il en est de même dans la plupart des communautés — sinon dans toutes : chaque individu ne peut s'intéresser à toutes les questions qui préoccupent l'ensemble.

Le corps enseignant vaudois n'échappe pas à cette règle : il n'est que de se renseigner sur les travaux et les débats des conférences de district. Arriverions-nous à un 35 % de collègues ayant pris part aux travaux des commissions ou aux discussions lors des assemblées ? J'en doute.

Je déplore cet état de fait, et je ne suis pas le seul. Nos autorités l'ont certainement relevé. Mais quelqu'un a-t-il essayé de trouver un remède ? Peut-être ; et ce serait heureux, alors qu'il le fasse connaître.

D'aucuns m'arrêteront ici pour objecter : « Ce n'est pas manque d'intérêt de notre part, mais nous avons été si souvent déçus ; combien de fois nos vœux ont-ils été pris en considération ? » Je répondrai : question mal posée. En effet, si un vœu est exprimé par une nette majorité du corps enseignant, il est pris en considération (à condition, bien entendu, qu'il soit jugé raisonnable). Ce qui ne signifie pas qu'il sera adopté en haut lieu ; n'oublions pas en effet que nous ne sommes que **consultés.** L'autorité exécutive qui accepte certains de nos vœux et leur donne force de loi en prend la responsabilité ; si des reproches justifiés lui sont adressés, elle ne peut pas se retourner contre nous. Par contre, ce qui nous dessert — je l'ai déjà dit ici il n'y a pas si longtemps et je m'excuse de le répéter — c'est la multiplicité de nos vœux ; or multiplicité suppose le plus souvent disparité ; et la disparité interdit presque infailliblement la majorité. Bien difficile de présenter un vœu qui n'est appuyé que par une minorité insignifiante ! Peut-être est-ce de ce côté qu'il faudrait chercher le remède...

Car poser le même problème pédagogique à vingt sections de la SPV suppose quinze réponses différentes. Facile de conclure : le corps enseignant n'a pas d'opinion précise.

Pourquoi (par exemple) ne pas faire étudier le problème par une seule section, ou par une commission ? (Ici se poserait la question si controversée des spécialistes, sur laquelle je compte revenir dans un prochain article.) La solution trouvée serait alors présentée aux sections, qui la discuteraient, puis l'approuveraient ou la rejetteraient. Ainsi, du même coup, nous aurions une opinion nette, et nous aurions sauvegardé les droits démocratiques.

Je tiens à préciser que je n'exprime ici que des idées toutes personnelles. D'autre part, la solution au problème que je viens de soulever est du ressort départemental. Mais je crois qu'il est bon que le corps enseignant en discute, parce qu'enfin il est directement intéressé, et qu'à chaque conférence de district le malaise réapparaît. P. B.

Section de Morges

Gymnastique : Vendredi 19 juin, à 17 h., au local de Chanel.

Collectivité SPV de la SVSM

Conformément à une décision du comité central de la Société vaudoise de secours mutuels, le Bulletin de la SVSM (rapport annuel des comptes) n'est adressé qu'aux sociétaires qui en font la demande. Je prie les collègues que ce document pourrait intéresser de bien vouloir m'adresser leur demande dans le plus bref délai.

Assurance complémentaire d'hospitalisation

Il arrive encore fréquemment que certains de nos collègues expriment leur déception à la suite d'un

SOMMAIRE

Partie corporative : Vaud : *Démocratie dépassée. — Section de Morges. — Collectivité SPV de la SVSM. — Centres de culture : 16e Semaine Romande - Herzberg - Asp. — Postes au concours. Placements.* — **Genève :** *Remise des brevets. — UAEE - Rappel.* — **Neuchâtel :** *Une aubaine.* — **Jura bernois :** *SPJ - Assemblée préalable des délégués jurassiens à la SIB.*
Partie pédagogique : C.-H. Forney : *Vers un nouveau programme d'histoire. — Documentation économique. — Cours de vacances de la Ligue Nansen en Angleterre, en été 1959. — Bibliographie.*

Cherchez-vous un but

pour les courses d'école et de sociétés ?

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle

Course annuelle 1959

Lac d'Oeschinen Kandersteg TÉLÉSIÈGE

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 - D. Wandfluh-Berger, propr.

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau

Mets de brasserie

L. Péclat

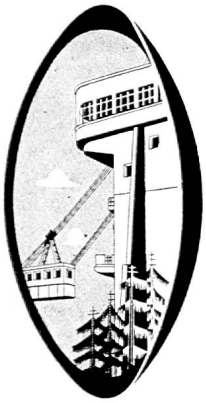

Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier.**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie) Tél. 24 Pas de l'Echelle.

Lavey-les-Bains

Alt. 417 m. (Vaud)

Eau sulfureuse

la plus radioactive des eaux thermales suisses

Affections gynécologiques - Catarrhes des muqueuses
Troubles circulatoires - Phlébites

Rhumatismes

Bains sulfureux, bains carbogazeux, eaux-mères, bains de sable chaud, douches-massages, lavage intestinal, inhalations, ondes courtes. Permanence médicale. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis, Minigolf, Pêche. **MAI-SEPTEMBRE**

La Barillette - La Dôle

par le télésiège

Emetteur Télévision

Restaurant station supérieure

Taxes réduites
aux sociétés et aux écoles

Renseignements :

Chemin de fer Nyon-Morez
Tél. 9 53 37

Station télésiège
Tél. 9 96 67

règlement relatif à une hospitalisation. Nous les comprenons mais répétons ce que nous avons déjà fréquemment dit dans notre journal : il est possible de compléter l'assurance ordinaire par une assurance complémentaire d'hospitalisation. En ajoutant 1 fr. 50 par mois (en classe D) ou 2 fr. (en classe C) à la cotisation ordinaire, on assure le versement complémentaire de 10 fr. par jour en cas d'hospitalisation. Avec 3 fr. ou 4 fr. respectivement, on assure le versement complémentaire de 20 fr. par jour. Vaut-il la peine de retarder encore le moment de modifier son contrat d'assurance ? Une simple carte au soussigné permettra d'envoyer la formule nécessaire.

Précisons que ces conditions d'assurance complémentaire sont possibles jusqu'à l'âge de 55 ans. Toutefois, jusqu'au 30 juin 1959, la Caisse accepte pour les assurés entre 55 et 65 ans, des modifications d'assurance pour un complément d'hospitalisation jusqu'à 10 fr. par jour, mais la cotisation complémentaire est le double de celle ci-dessus.

Les nouvelles cotisations

Malgré les articles consacrés à cette question dans l'« Educateur », plusieurs assurés nous ont demandé pourquoi leurs cotisations avaient été augmentées et ce que signifiait le code 9 inscrit sur le bulletin de versement du IIe trimestre. Nous renvoyons ces collègues aux pages 180 et 181 du No 11 du 21 mars 59 de l'« Educateur ». Sous code 9 se trouvait l'augmentation de cotisations afférente au Ier trimestre. Cette augmentation n'avait pas pu être comptabilisée sur les bulletins du Ier trimestre ; elle a donc été ajoutée aux cotisations du IIe trimestre.

Demandes de feuilles-maladie

Nous rappelons que la seule formalité importante que doivent accomplir les assurés est la suivante : dans les 3 jours qui suivent la première consultation ou visite, quel que soit le médecin consulté, ils doivent demander une feuille-maladie.

Du 15 juillet au 23 août, le soussigné gagnera des hauteurs plus tranquilles que celles de la capitale ! Les correspondants qui désirent être servis par retour du courrier pourront adresser leur courrier directement au Sépey sur Aigle.

Nous demandons pardon aux lecteurs de l'« Educateur » de ces communications rébarbatives, où la fantaisie et l'humour prennent si peu de place, et assurons les membres de la collectivité SPV de nos sentiments toujours dévoués. *Fernand Petit.*

CENTRES DE CULTURE - GROUPE ROMAND

16e Semaine Romande - Herzberg - Asp

du lundi 20 au dimanche 26 juillet 1959

Programme :

Lundi 20 juillet, 11-12 h., 16 h.
Arrivée au Herzberg. Prise de contact. Mme Clara Wolf, professeur, Brougg : « La respiration consciente dans l'éducation physique et psychique ».

Mardi 21, 10 h. et 20 h.
Mlle Lily Merminod, pianiste, Lausanne : « Frédéric Chopin ».

Mercredi 22
Excursion à Freidorf et à Mariastein-Hofstetten.

Jeudi 23, 10 h.
M. Robert Hainard, artiste peintre, Bernex-Genève : « L'Homme et la nature ».

Vendredi 24, 10 h.
M. Henri-L. Miéville, professeur, Lausanne : « La Suisse solidaire de l'Europe ».

Samedi 25, 10 h., 14 h.
Fritz Wartenweiler, animateur, Frauenfeld : « Point de vue sur l'Europe ».
Visite d'Aarau (à volonté).

Dimanche 26, 10 h.
Conclusions de Fritz Wartenweiler. Discussion.

Chaque jour : méditation par Fritz Wartenweiler, gymnastique respiratoire spéciale par Mme Clara Wolf, promenades, musique.

Chaque soir : films, projections lumineuses, etc.

Renseignements auprès de Mlle Charlotte Cottier, Ch. du Levant 6, Lausanne. Tél. (021) 22 87 46.

Postes au concours

Jusqu'au 20 juin 1959 :

Belmont s/Lausanne : Instituteur primaire.

Nyon : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 31 août 1959.
Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er octobre 1959.
Ne se présenter que sur convocation.

Jusqu'au 24 juin 1959 :

Gland : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : au début d'octobre 1959.

Placements

L'Association des Intérêts de Lausanne cherche des familles d'instituteurs qui pourraient prendre en pension, pendant les vacances d'été, des jeunes gens et des jeunes filles étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances dans la langue française.

S'inscrire au Bureau de renseignements des Intérêts de Lausanne, 7, av. Benjamin-Constant.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

Cherchez-vous un but

pour les courses d'école et de sociétés ?

Chemins de fer électriques veveysans

Vevey-Châtel-St-Denis
Vevey-Chamby
Vevey-Blonay-**Les Pléiades** 1400 m.

Pour grands et petits un
choix étonnant de courses

Demandez le dépliant avec carte et 8 projets de courses

Pizol

Une merveilleuse contrée pour excursions et promenades ▲ Panorama unique ▲ Six lacs de montagne ▲ Flore alpine très riche ▲ Bonnes possibilités de logement ▲ Facilement accessible de Bad Ragaz et de Wangs par télécabines et télésièges.
Importantes réductions pour écoles.

Des prospectus et des projets pour de belles courses d'écoles vous seront remis volontiers par les Offices de tourisme de Bad Ragaz (tél. 085 / 9 12 04) ou de Wangs . (tél. 085 / 8 04 97)

Téléférique

Loèche-les-Bains - Gemmipass

Altitude : 1410 m.-2322 m. — Téléphone (027) 5 42 01

Le nouveau téléférique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés.

PROSPECTUS A DISPOSITION

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Hôtel Wildstrubel - Col de la Gemmi
2322 m.

Le col de la Gemm sera praticable début juin.
Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus et prix courant à disposition. Famille de Villa.
Téléphone (027) 5 42 01

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...

... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cudrefin-Portalban)
- **Neuchâtel-Estavayer** (via Cortaillod-St-Aubin)
- **Neuchâtel-Ile de St-Pierre** (via canal de la Thielle)
- **Neuchâtel-Morat** (via canal de la Broye)
- **Morat-Vully et tour du lac**

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.

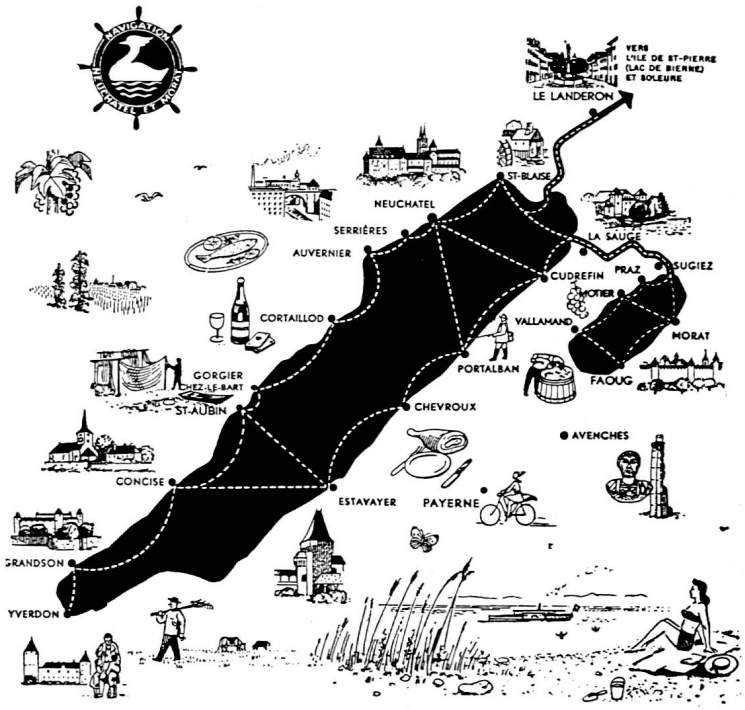

Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

GENÈVE

Remise des brevets

La cérémonie de la remise des brevets aux candidats de l'enseignement aura lieu le vendredi 19 juin, à 20 h. 30, à l'Aula de l'Université. Tous les membres de nos Unions sont priés de répondre à l'invitation qui leur sera adressée d'assister à cette cérémonie ; c'est une date importante de la vie de nos futurs collègues et, ce jour-là, ils doivent être entourés par l'amitié de touts ceux et toutes celles qui sont déjà dans la carrière.

UAEE - Rappel

Comme vous l'avez appris par circulaire, une assemblée administrative de l'UAEE aura lieu le mercredi 17 juin, à 17 heures, à la Taverne de la Madeleine. Cette séance sera suivie d'un repas « perchettes » à 19 h. 30 à l'Auberge de Sécheron. Inscrivez-vous pour ce repas chez Mlle Germaine Hurni, Plan-les-Ouates, téléphone No 8 12 50, jusqu'au mardi 16 juin. C. G.

NEUCHATEL

Une aubaine

C'est celle qu'a eue le Corps enseignant neuchâtelois mercredi dernier de pouvoir visiter l'admirable exposition que M. Gabus a aménagée au Musée ethnographique de Neuchâtel. M. Gabus a eu l'extrême obligeance, à cause du grand nombre de participants, de conduire successivement trois escouades de régents réparties selon les régions du canton. Ce fut pour chacun un plaisir de l'entendre ouvrir la visite par un exposé, tout émaillé de malice, sur la genèse de l'exposition, puis de parcourir ces lieux mués en féerie.

Nous ne reparlerons pas de l'exposition elle-même qui a fait l'objet d'un compte rendu la semaine dernière. Mais, une fois de plus, nous sommes en mesure de recommander vivement cette visite à nos classes. Prix d'entrée pour une première visite : 50 ct. par enfant, gratuite pour le maître accompagnant. Visites subséquentes gratuites aussi pour les élèves. W. G.

JURA BERNOIS

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

Assemblée préalable des délégués jurassiens à la SIB, mercredi 3 juin 1959, à Delémont

M. Georges Chapuis, président de la SPJ, salue la présence de M. le secrétaire cantonal, du président et des membres jurassiens du comité cantonal, de l'ancien président de l'assemblée des délégués ainsi que des délégués à la dite assemblée, de M. l'inspecteur Berberat, de MM. les instituteurs-députés, des membres du comité SPJ, des présidents et représentants des sections, des membres des diverses commissions pédagogiques et des rédacteurs à « l'Ecole bernoise » et à « l'Educateur », soit une quarantaine de personnes.

L'assemblée de ce jour a pour but de préparer l'Assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois qui aura lieu le samedi 6 juin à Berne et dont les tractanda seront les suivants :

1. Allocution du président de l'Assemblée des délégués, M. le Dr Paul Pflugshaupt, Berne.
2. Nominations des scrutateurs et des traducteurs.
3. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 21 juin 1958.
4. Approbation de la liste des tractanda et appel nominal.
5. Rapports annuels :
   a) du Comité cantonal ;
   b) des commissions pédagogiques ;
   c) de l'« Ecole bernoise » et de la « Schulpraxis ».
6. Résolution sur la pénurie d'enseignants, ses conséquences et les moyens d'y obvier.
7. Comptes de la Caisse centrale, du Fonds de secours et de la Caisse de remplacement de la SIB. Dons.
8. Budget pour l'année 1959/60 et fixation des cotisations à la Caisse centrale et à la Caisse de remplacement.
   Causerie de M. Albert Müller, directeur de l'Ecole professionnelle de Berne sur des **Questions corporatives des arts et métiers.**
9. Election d'un vice-président de l'Assemblée des délégués ensuite de la démission de A. Montavon, Cœuvre.
10. Programme d'activité. Rapporteurs : les présidents des commissions pédagogiques.
11. Revision du règlement pour la Caisse de remplacement du Corps enseignant primaire bernois.
12. Divers et imprévu.

Les points 1 à 4 n'offrant pas matière à discussion, le président donne la parole à M. Lucien Bachmann, président du comité cantonal, dont le Rapport annuel de la Société des instituteurs bernois a paru dans « l'Ecole bernoise » du 30 mai 1959. M. Bachmann n'a rien à ajouter à ce rapport ; il relève simplement la terrible pénurie d'enseignants qui a été et qui reste la grande préoccupation du Comité cantonal, au point qu'une résolution sur cette grave question (tranctandum 6) sera présentée à l'Assemblée bernoise.

Rapport annuel de la Commission pédagogique jurassienne : Egalement paru dans le No 9 de l'« Ecole bernoise », il rappelle le grand succès obtenu par le Congrès SPR de Genève, succès dû pour une bonne part au magistral rapport de M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont. C'est une des tâches du Comité SPJ de veiller à ce que les thèses adoptées au Congrès de Genève trouvent une application pratique dans les plus brefs délais.

Le Centre d'information pédagogique de Porrentruy, par ses réalisations dans le domaine de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles, par ses cours de manipulations élémentaires, continue, sous la direction de M. le Dr Guéniat, de rendre de grands services aux instituteurs romands.

Le **budget 1959** prévoit d'adopter l'augmentation de un franc de contribution ordinaire décidé au dernier congrès. Un fonds du congrès de 500 fr. sera créé et 500 fr. seront versés au Centre d'information pédagogique.

Cherchez-vous un but

pour les courses d'école et de sociétés ?

JOLI BUT POUR COURSE D'ÉCOLE

Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres et aux élèves. Vis-à-vis du musée.
Parc pour autos et cars.

CAFÉ SUISSE

LE TENANCIER : R. CHAPPUIS — TÉL. (038) 8 31 69

Choisissez les Franches-Montagnes
comme but d'excursions

L'HOTEL-RESTAURANT

« A la Halte des Amis »

Les Emibois / J.B.

vous attend...

Cuisine renommée ● Grandes salles pour sociétés et écoles ● Jardin ombragé ● Séjour de vacances ● Chambres tout confort ● Téléphone (039) 4 52 51 ● Propriétaire Famille Aubry ●

FUNICULAIRE

Lugano-Monte San Salvatore

Panorama splendide

★

La plus belle promenade de la région

★

Tarif spécial pour écoles

Chasseron

1611 m.

Panorama unique en Suisse sur les Alpes et le Jura français
Champs de fleurs : anémones et gentianes

Télésiège et route

Hôtel-Restaurant 50 lits

Téléphone (024) 6 23 88 - Prix spéciaux pour écoliers

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 04

(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

Cabane-Restaurant de Barberine

s/Châtelard-Valais Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - Dortoirs sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait le matin Fr. 2.90 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 1/4 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande Edouard Gross, propriétaire

LE VOYAGE

MOB

toujours un événement pour vos élèves

Nombreux buts d'excursions

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Rochers de Naye

2045 m.

Belvédère incomparable
Jardin alpin le plus haut d'Europe
Hôtel confortable - Dortoirs

Tarif spécial pour écoles

Renseignements : Direction des chemins de fer montreusiens, Montreux

Les questionnaires FIAI ont été remplis par des collègues dévoués et qualifiés, MM. Bernardin Chapuis, de Moutier et Paul Jubin, de Saignelégier. Deux questionnaires spéciaux ont également fait l'objet d'une étude approfondie de la part de M. Liechti, inspecteur scolaire, ainsi que de celle de M. Chapuis, président SPJ.

La SPJ a été représentée à l'assemblée des maîtres aux écoles moyennes du Jura bernois ; à l'assemblée de nos collègues neuchâtelois ; au congrès pédagogique romand ; au centenaire de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Conformément à ses statuts, la SPJ est également représentée au comité de l'Université populaire jurassienne qui connaît un succès réjouissant dans notre région.

L'appel lancé par M. Rychner, secrétaire cantonal, en faveur de la création du « Home pour enfants invalides au Rossfeld à Berne » a été appuyé par la SPJ. Jusqu'à présent, plus de 90 000 francs ont été versés à cette institution si nécessaire.

Le gros souci du comité SPJ a été le **Cours pour la formation d'instituteurs dans le Jura.** Bien qu'étant une solution de crise, ce cours n'en aura pas moins rendu service à l'Ecole jurassienne puisqu'une douzaine de postes pourront bientôt être repourvus par les instituteurs ainsi formés. Le problème de la pénurie est d'ailleurs lié à celui de **l'avenir de l'Ecole Normale.** En effet, par ses dimensions mêmes, celle-ci ne peut recevoir plus d'une quinzaine d'élèves annuellement. Une nouvelle école s'impose dans le plus bref délai ; il semble d'ailleurs que les choses commencent à bouger puisque l'Assemblée communale de Porrentruy vient de décider l'acquisition d'un magnifique terrain qu'elle met à disposition de l'Ecole Normale. A l'autorité cantonale d'activer la réalisation du projet, conformément au vœu exprimé par 259 collègues lors du dernier congrès SPJ à Porrentruy, le 7 juillet 1956.

Cours de l'Unesco. Depuis 1958, la SPJ y est représentée par M. Pierre Rebetez, directeur de l'E. N. de Delémont.

Congrès SPJ 1960. Il aura lieu à Saignelégier et aura pour thème « Ecole et orientation professionnelle ». Le rapporteur est également chargé d'étudier le problème de l'« Introduction des public-relations à l'école ». Les sections ont été invitées à désigner leur rapporteur assez tôt. Le rapporteur général pressenti doit être nommé incessamment.

Dans son rapport sur l'« Ecole bernoise », le rédacteur de sa partie française, le Dr Baumgartner de Delémont, regrette qu'à plusieurs reprises, deux mêmes articles aient paru dans l'« Educateur » et dans l'« Ecole bernoise » ; il souhaite que ce double emploi ne se reproduise plus.

Le président passe au tractandum 6 : **Résolution sur la pénurie d'enseignants, ses conséquences et les moyens d'y obvier.** M. Bachmann, rapporteur, relève que, dans la partie allemande du canton, 168 postes ne seront pas repourvus cet automne ! Ainsi, les savantes statistiques qui prévoyaient une stabilisation de la situation ont toutes été déjouées par des faits comme... le mariage d'un grand nombre d'institutrices, par exemple ! Ces dernières années, plusieurs cours de formation accélérée ont été organisés, les jeunes normaliens ont quitté Hofwil après trois ans et demi d'études au lieu de quatre pour se voir confier les classes des villages les plus reculés, à plusieurs degrés pour la plupart. Ces jeunes gens sans expérience ont fait tout ce qu'ils ont pu, mais cette solution de fortune a souvent été catastrophique à plus d'un point de vue. Les populations de certains villages s'irritent de cet état de choses qui dure depuis plus de dix ans — on les comprend — et qui finira par se retourner contre notre corporation. Des entrevues ont déjà eu lieu entre le comité cantonal et la Direction de l'Instruction publique, la pénurie étant la même dans le Jura (une quarantaine de places non repourvues chaque année). L'ancien canton organise deux cours accélérés pour institutrices et deux autres pour instituteurs. Dans le Jura, seule une nouvelle Ecole normale pourra pallier la situation, mais dans l'immédiat, c'est la catastrophe. On ne va pas, dans le Jura, faire appel aux Normaliens et écourter de six mois leurs études alors que l'on parle sérieusement de la nécessité de les porter à cinq ans. C'est pourquoi, dans la Résolution du comité cantonal, on envisage de faire appel à tous les instituteurs retraités ainsi qu'aux institutrices mariées. Enfin, on priera les jeunes maîtres nouvellement brevetés d'occuper le poste auquel ils ont été nommés durant quelques années au moins. « Il ne devrait pas être nécessaire de les contraindre, par des mesures coercitives, aux quatre ans d'enseignement que, de par la loi, ils doivent à l'école publique » (texte de la résolution).

Après discussion, cette importante résolution est approuvée à l'unanimité. C'est encore au président du comité cantonal de rapporter sur le tractandum 7 : **Comptes.**

La fortune du Fonds de secours était au 31 mars 1959 de 96 933 fr. 73 et celle de la Caisse de remplacement de 273 513 fr. Le résultat de l'exercice 1958/59 de la Caisse centrale, se solde par un déficit de près de 9000 francs, déficit ramenant la fortune de la Caisse à 76 924 francs.

Les comptes sont acceptés tacitement par l'assemblée.

Dans le budget 1960, les cotisations seront augmentées de 3 fr. par membre et par année, ceci pour combler le déficit. L'« Ecole bernoise » est également augmentée de 1 fr. par membre, les frais d'impression ayant augmenté dans une mesure considérable. Les dépenses budgétées seront de 235 500 francs.

Le budget est adopté, mais on espère que le nombre des numéros de l'« Ecole bernoise » pourra être réduit à une quarantaine annuellement.

9. **Election d'un vice-président de l'Assemblée des délégués.**

Comme le Jura Nord et le Jura Sud ont déjà fourni un vice-président, ce serait au tour du Jura Centre. M. Chapuis propose M. René Lutz, ancien président du synode de Moutier et instituteur à Tavannes. L'assemblée ratifie ce choix à l'unanimité.

10. **Programme d'activité :** La présente assemblée préalable sera suivie immédiatement d'une **Assemblée de la Commission pédagogique** au cours de laquelle le programme sera exposé.

11. **Revision du règlement de la Caisse de remplacement :** M. Simonin, rapporteur, indique qu'il s'agit de quelques corrections rédactionnelles ainsi que de précisions concernant plus spécialement les articles 4, 11 et 12. Ce sont les abus manifestes auxquels se sont livrés quelques membres de la corporation qui ont entraîné un règlement plus sévère des cas de congés pour cause médicale. Plusieurs participants s'élèvent néanmoins contre la phrase « Les sorties le soir sont interdites ». Elle est remplacée par « La fréquentation des restaurants ou autres établissements publics est interdite », ensuite de quoi la revision du règlement est acceptée.

Aux divers, M. Rychner remercie chacun pour les résultats magnifiques obtenus en faveur du Home du Rossfeld.

La séance est alors levée pour être immédiatement suivie de l'**Assemblée de la Commission pédagogique jurassienne** (présidence : M. Georges Chapuis).

L'essentiel de son programme d'activité sera constitué par l'organisation du Congrès jurassien de Saignelégier 1960.

Quant aux cours de perfectionnement, le président de la SPJ s'est approché de M. l'inspecteur Berberat, président de la Commission officielle des cours de perfectionnement, pour tâcher de mieux coordonner l'organisation de ces cours. M. Berberat cite l'exemple de nos collègues de la partie allemande du canton qui se réunissent chaque année à Villars-les-Moines pour une durée d'une semaine et où ils entendent d'intéressants exposés suivis de discussions sur un thème unique tel que Pestalozzi, Gothelf, etc. Pourquoi de telles semaines de culture (on pourrait choisir d'autres sujets, comme l'histoire de l'art, la musique, etc.) ne remplaceraient-elles pas chez nous, ou plutôt ne compléteraient-elles pas les petits cours d'intérêt plus pratique et de plus courte durée ?

Le président fera tout pour réaliser cette idée lorsque le Congrès 1960 sera passé.

Le rapporteur du dit Congrès a été pressenti en la personne de M. Jacques-André Tschoumy, jeune maître à l'Ecole cantonale de Porrentruy et qui s'est spécialisé, par les cours qu'il a suivis à l'Institut Rousseau, dans les questions d'orientation. L'assemblée accueille avec satisfaction la proposition du président qui est acceptée à l'unanimité.

M. Cramatte, du Centre d'information pédagogique de Porrentruy, s'est fait excuser et a demandé au président s'il pouvait différer son rapport d'activité à la prochaine assemblée du Comité SPJ. En effet, ce rapport ne porterait aujourd'hui sur une période d'activité de 6 mois seulement alors que la période précédente avait été de 18 mois. Le président a accédé sans autre à cette demande toute logique ; cela permettra à chacun de mieux se rendre compte, par comparaison, de deux périodes d'égale durée, de l'activité de ce Centre dont les comptes seront par ailleurs facilités et mieux équilibrés. Par la voix de son collègue Henri, M. Cramatte remercie la SPJ pour son généreux don de 500 fr.

Les comptes sont reconnus conformes et bien tenus et décharge en est donnée à la caissière, Mlle Maître, avec remerciements pour sa bonne gestion.

Cette courte séance est levée vers 17 h. 30.

P. S.

Cherchez-vous un but pour les courses d'école et de sociétés ?

Excursion scolaire à recommander !

Bâle

Navigation rhénane, vastes installations portuaires, barrages et écluses de Kembs, voilà trois sujets propres à attirer l'attention des maîtres et à exciter la curiosité des élèves.

Six bateaux de plaisance avec places pour 130 à 600 personnes sont à disposition pour dévoiler les secrets de la navigation à la jeunesse.

Vous verrez : Les installations portuaires en exploitation. Des bateaux à moteur sous pavillon suisse, hollandais, belge, français et allemand, avec une capacité allant jusqu'à 1400 t. (égale à 1 train ½ de marchandises). Des chalands à remorquer avec une capacité de 2500 t. Des remorqueurs de 4000 CV. Vous les verrez entrer et sortir du port, au moment de leur chargement ou de leur déchargement. 48 grues gigantesques, 28 silos à grains et entrepôts (capacité 350 000 t.). Des tanks pour l'entrepôt des combustibles liquides (capacité 592 000 000 de litres).

Vous direz : « Jamais nous n'avons fait une course d'école aussi belle, aussi intéressante et instructive ».

Service régulier suivant horaire. Service spécial à convenir.

SOCIÉTÉ BALOISE DE NAVIGATION RHÉNANE S. A., BALE - TÉL. (061) 32 78 70

Partie pédagogique

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME D'HISTOIRE

> Quoi qu'on puisse penser de la vertu, de la nocivité ou de l'inanité de l'Histoire, la volonté de conserver et de transmettre leur passé est aussi naturelle aux nations qu'aux grand-mères qui se racontent à leurs petits-enfants.
>
> *J. Cressot* [1].

Il y a de toute évidence un préjugé contre l'histoire ; on dit du reste que les peuples heureux n'en ont pas d'où on pourrait conclure que ceux qui en ont une sont bien malhereux...

Toute plaisanterie mise à part, l'écolier est rarement un passionné d'histoire, peut-être parce qu'il a l'impression qu'elle n'est qu'un prétexte à faire entrer dans sa cervelle rétive tout un fatras de notions qui ne servent à rien.

Parlez-lui de la géographie chère aux visuels et aux amateurs de voyages, parlez-lui de la chimie et de ses expériences spectaculaires, parlez-lui de la physique indispensable aujourd'hui, mais que voulez-vous qu'il fasse de l'histoire ?

Et pourtant...

Pourquoi étudier l'histoire à l'école primaire ?

Les raisons d'enseigner l'histoire à l'école primaire ne manquent pas ; en voici quelques-unes à retenir :

1) Notre vie se réalise non seulement dans l'espace mais aussi dans le **temps ;** nous devons donc acquérir une idée de cette « dimension ».

2) La connaissance du passé nous met au bénéfice d'une importante somme d'**expériences.**

3) L'histoire contient du point de vue épique des faits et des légendes qui constituent un **patrimoine** que l'on n'a pas le droit de laisser perdre.

4) L'enseignement de l'histoire est un moyen de transmettre certaines « qualités nationales » (sens de l'honneur, fidélité à la parole donnée, goût du travail bien fait, etc.).

5) L'histoire a un rôle à jouer dans l'**éducation civique.** (Comment par exemple faire apprécier la valeur de notre structure fédéraliste sans montrer les inconvénients de l'ancien régime dépourvu de gouvernement central et ceux de la République helvétique unitaire ?)

6) Dans un monde où la technique et le sport prennent une place toujours plus grande, l'enseignement de l'histoire est une occasion et un moyen d'apporter tout de même **quelques éléments de culture générale** aux écoliers. Nous courons vers une époque qui verra le travailleur disposer de loisirs toujours plus étendus. Il convient donc qu'il se prépare à les utiliser intelligemment. Comment profiterait-il par exemple des œuvres que lui présentent les livres, la radio, le cinéma, le théâtre et la télévision s'il ne sait rien des gens et des faits auxquels la littérature, la scène, les ondes et l'écran se réfèrent constamment.

[1] L'enseignement de l'histoire - Cahiers de Pédagogie moderne - Ed. Bourrelier, Paris.

Limites d'un plan d'études

Les limites d'un plan d'études primaire sont naturellement déterminées par la capacité d'assimilation des élèves auxquels il est destiné : des enfants très jeunes ou des adolescents moins doués que leurs camarades qui sont à l'école primaire supérieure ou à l'école secondaire. Il s'agit donc dans tous les cas d'enfants dont les capacités ne sont pas illimitées. Il importe ainsi (faut-il le rappeler ?) de pratiquer une politique du possible et de ramener à l'essentiel ce que l'on estime devoir leur faire apprendre, c'est-à-dire peser ce qui est à la portée de l'écolier et ce qui peut enrichir sa personnalité sans surcharger sa mémoire.

Vers un nouveau programme

L'histoire n'est pas un simple amas de faits ; c'est une construction de l'esprit qui donne une allure cohérente à une succession d'événements. En dehors de la méthode scientifique de redécouverte des faits, l'histoire ne peut être absolument objective. L'historien est obligé d'interpréter les éléments souvent discontinus dont il dispose et ce faisant ne peut se libérer absolument de sa propre conception du monde. L'histoire est un faisceau de lumière dirigé vers le passé, mais cette lumière passe inévitablement par un filtre qui la colore selon ce que l'historien est ou n'est pas. Ainsi son enseignement est-il très souvent inspiré par un point de vue national. Ainsi jusqu'à l'époque de l'Entente cordiale les petits Anglais et les petits Français n'apprenaient guère à s'aimer ; ainsi l'histoire de France de 1870 à 1914 et l'histoire allemande de 1918 à 1940 sont écrites sur un mode revanchard. Que l'on voie d'ailleurs là moins un artifice organisé qu'à l'échelon de la nation le réflexe qui pousse chaque homme à s'expliquer selon ses vues et ses désirs.

Notre histoire suisse n'a pas échappé à ce travers et c'est naturel. L'attitude helvétique en face de Charles le Téméraire n'est pas reluisante sous tous ses angles et pourtant l'on est très fier de Morat et de Grandson, de même que l'on a bonne idée des mercenaires qui, sans autre motif que de gagner de l'argent, allaient porter la guerre avec honneur et fidélité dans des pays dont les habitants ne leur avaient jamais rien fait. L'histoire même du canton de Vaud n'est pas toujours aussi glorieuse qu'on veut bien le dire avec juste ce qu'il faut d'émotion contenue dans tels discours de circonstance.

Ceci dit, si l'on veut éviter d'alimenter un certain chauvinisme, il n'y a pas grand choix de voies à suivre. L'une serait de vouloir à tout prix faire de l'histoire une science exacte. Ce serait se leurrer, car nous ne savons pas tout de notre passé et même alors que nous nous croyons au fait, nous ignorons peut-être quelles ficelles secrètes ont fait danser les personnages dont nous commentons gravement les pas. Faire le plus grand effort d'objectivité est en histoire un but louable mais idéal, c'est-à-dire rarement ou jamais atteint.

L'autre moyen d'échapper au chauvinisme serait de tirer parti de l'histoire pour donner à l'écolier la conscience d'appartenir à l'humanité aussi bien qu'à la

patrie et d'insister autant sur ce qui unit les hommes que sur ce qui les sépare.

A une époque où l'on a heureusement pris la guerre en horreur et où l'on aspire avant tout à la paix, à une époque où l'on fait le tour d'un monde singulièrement rétréci en quelques jours pour ne pas dire en quelques heures, où, tant par la rapidité de transmission des nouvelles que par les conséquences mondiales de tel événement apparemment local, on est voisin de tout le monde, il est temps de réviser notre idée de l'enseignement de l'histoire et de tourner le projecteur vers le passé des hommes et non pas seulement vers celui de leurs gouvernements, vers le passé du monde et non pas seulement vers celui de son propre pays, vers l'évolution des sociétés, des métiers, des sciences et des arts et non plus seulement vers les discours des diplomates et les actions des guerriers.

Il ne s'agit d'ailleurs nullement de supprimer l'histoire militaire et diplomatique, ce qui serait passer de l'autre côté du cheval, mais de lui rendre sa vraie place. Comme dit F. Blattières, il nous faut « une histoire qui se nourrisse de toutes les sciences de l'homme » [2].

Nouvelle répartition de la matière

Le programme vaudois actuel a notamment pour inconvénient, dans les classes à degrés multiples, d'obliger deux volées sur trois à étudier l'histoire en contradiction avec la chronologie. C'est pourquoi, ou bien il faut une variante du plan d'étude pour ces classes ou bien il faut un plan de travail établi sur d'autres bases. C'est pour chercher à répondre à cette exigence que l'esquisse de programme qui figure plus loin prévoit un découpage entièrement nouveau destiné à éviter qu'une tranche importante d'histoire soit partagée entre deux années du programme, préférant réserver l'une d'entre elles à l'histoire des événements politiques et de leur enchaînement et l'autre par exemple à des chapitres choisis de l'histoire de la société.

Que devient l'histoire suisse ?

Il ne faut pas oublier que l'histoire suisse est d'une extrême complexité, tissée en fait de l'histoire de vingt-deux cantons qui se sont alliés, disputés, réconciliés, rebrouillés et finalement retrouvés pendant plusieurs siècles avant qu'un gouvernement central les entraîne à tirer tous dans la même direction. Comparativement à l'histoire de France, par exemple, qui dans ses grandes lignes se confond presque avec celle de ses souverains, l'histoire de notre pays est un enchevêtrement inextricable de causes et d'effets qu'il n'est pas facile de démêler.

Et c'est cette histoire-là qu'on enseigne en l'étirant sur quatre ou cinq ans si bien que l'élève a oublié une bonne partie de ce qu'il a appris au commencement quand il arrive à la fin, encore heureux quand il commence par le commencement.

Il serait beaucoup plus efficace de limiter l'enseignement de l'histoire de la Confédération à deux années du programme, l'une au degré intermédiaire, l'autre au degré supérieur. Il faudrait alors se borner à l'essentiel et renoncer à noyer le poisson sous une abondance de détails que le maître est actuellement bien content de trouver dans le manuel parce que, comme la plupart des citoyens, il les ignore lui-même complètement.

[2] Op. cité.

Au degré intermédiaire, on étudierait tout le chapitre merveilleux de la fondation de la Confédération qui a le mérite d'être assez simple, de parler au cœur et à l'imagination et de s'orner de très belles traditions.

Au degré supérieur, après un bref rappel de la fondation de la Confédération, on parcourrait toute l'histoire du pays à vol d'oiseau, montrant comment, l'indépendance acquise, la Suisse a voulu à son tour mener une politique d'expansion, montrant comment elle a dû y renoncer, comment des querelles intestines lui ont appris le prix de la tolérance, combien l'Ancien Régime était devenu désuet, comment le régime unitaire a fait faillite et comment la Suisse est devenue un Etat fédéraliste et neutre, fier de son indépendance, jaloux de ses libertés et conscient de ses devoirs envers les autres nations. Cette histoire, cela a déjà été dit, rejoindrait ainsi l'éducation civique.

Pourquoi ne pas se limiter à l'histoire suisse ?

L'histoire suisse est belle, c'est la nôtre ; son étude est indispensable à l'explication de la Suisse contemporaine, mais elle n'évoque qu'une toute petite partie du passé dont nous procédons. A ses côtés viennent se ranger toute une série de chapitres d'histoire qui nous concernent tout autant : il y a l'histoire sans frontière des hommes et de leur vie privée ; l'épopée prodigieuse de l'histoire des communications qui apprend à considérer la télévision et le long-courrier à réaction avec une certaine émotion et non avec l'impassibilité de l'individu qui a perdu toute faculté de s'émerveiller ; il y a pour les paysans le passage de la houe à la moissonneuse-batteuse ; il y a la révolution industrielle et le passage de l'artisanat à l'industrie, la création des coopératives et des syndicats ; il y a l'histoire passionnante de la science depuis les tâtonnements de l'alchimiste jusqu'aux découvertes modernes en passant par Pasteur. Et les arts qui ont suivi leur bonhomme de chemin depuis les peintures rupestres ou la flûte de Pan jusqu'à Picasso et la musique dodécaphonique. Il y en a des choses à dire, à voir, à expliquer à ceux qui peuvent comprendre, à faire percevoir à ceux qui peuvent sentir et à montrer à ceux qui ne savent que voir. Bien entendu, il faut choisir et tout ne peut être dit, mais dans ce choix, quelles pages extraordinaires, quels faits incroyables un maître enthousiaste ne peut-il retenir pour jalonner aux yeux de ses élèves le défilé de l'humanité depuis le lanceur de pierres au lanceur de satellites.

Et puis l'écolier d'aujourd'hui est l'homme de demain, un homme qui lit les journaux, écoute la radio, regarde la télévision et qui aimerait bien comprendre un peu ce qui se passe. Au moment où les grands Etats s'affrontent dans des débats dont le moindre peut avoir pour nous des conséquences incalculables, peut-on vraiment tout ignorer de leur passé ?

Esquisse d'un nouveau programme d'histoire

Degré intermédiaire

3e année. *Images du passé : moyens d'éclairage ; les vêtements ; les transports ; paysans d'autrefois ; artisans d'autrefois ; soldats d'autrefois ; marins d'autrefois ; comment les villes sont nées ; comment les couvents sont nés ; une ou deux légendes grecques éventuellement (un choix serait nécessaire).*

4e année. *La préhistoire ; les hommes des cavernes ; les lacustres (pour autant que l'on soit certain de leur existence...) ; les Helvètes ; les Romains ; le Moyen Age ; l'Eglise.*

La 3e et la 4e années du programme pourraient être groupées dans un cycle de deux ans sans dommage.

5e année. *Fondation de la Confédération ; traditions nationales; Morgarten; la Confédération s'agrandit.*

Degré supérieur et classes O. P.

6e année. *Les grandes inventions (imprimerie, gouvernail, boussole, poudre) et les grandes découvertes qui en découlent : Colomb, Magellan, Vasco de Gama. La Renaissance et la Réforme.*

7e année. *Rappel de la fondation de la Confédération ; lutte pour l'indépendance ; politique d'expansion ; Marignan ; le service étranger ; la Réforme en Suisse (rappel pour ceux qui ont déjà étudié le programme de 6e, pose de jalons pour ceux qui l'étudieront l'année suivante) ; l'ancien régime et ses défauts ; la Révolution française et ses conséquences pour notre pays ; la République helvétique ; Napoléon et l'Acte de Médiation ; retour partiel à l'Ancien Régime ; le Sonderbund ; le régime fédéraliste ; la période contemporaine. (Ce programme n'est pas trop lourd pour être traité en une année si le manuel est concis et se borne à l'essentiel.)*

8e année. *Les grandes migrations (par exemple le peuplement de l'Amérique par les Noirs et les Blancs); la révolution industrielle et la naissance des coopératives et des syndicats ; colonialisme et anti-colonialisme ; évolution des moyens de transport (reprise du sujet traité chez les petits, mais cette fois plus en détail, de la roue au Convair !) ; brève initiation à l'histoire de l'Art, etc.*

Les programmes de 6e, 7e et 8e années pourraient être groupés en un cycle de trois ans.

9e année *(classes O. P.). Eventuellement histoire de quelques métiers.*

Emploi des méthodes actives

Certains aimeraient se libérer du manuel et faire du « travail historique » avec les élèves. Il serait intéressant de savoir comment ? Quand on songe aux difficultés avec lesquelles l'historien professionnel, rompu aux travaux de recherches, au déchiffrage de documents rédigés en langages et en caractères anciens, progresse petit à petit dans l'exploration du passé, avec quel soin il doit confronter ses découvertes avec celles de ses confrères, on imagine facilement à quelles conclusions erronées pourraient parvenir des maîtres non spécialisés et les écoliers qui s'aventureraient sans guide dans cette jungle. Cependant cela ne veut pas dire que l'enseignement de l'histoire ne doive être basé que sur les manuels. Il est au contraire souhaitable que les écoliers aient l'occasion de sonder aussi le passé de leur propre ville ou de leur propre village qui le touchera d'autant plus que ce sont ses ancêtres qui l'animent et que par voie de conséquence il s'en sent quelque peu solidaire. L'examen de documents bien choisis, la visite de ruines, de châteaux ou de musées sont aussi nécessaires à l'enseignement de l'histoire que l'apport d'illustrations que permet le film-fixe, le cinéma et... la télévision scolaire !

Importance des manuels

Il est bien entendu que les manuels nécessaires devront être faits sur mesure. Extrêmement concis dans les chapitres destinés à montrer le développement de la Confédération, ils pourront s'inspirer largement des manuels de géographie Rebeaud avec leurs cartes, leurs photos accompagnées de questions et leurs exercices dans les chapitres de culture générale. Il faudrait que l'un d'entre eux contienne un ou deux chapitres sur les principaux monuments vaudois de façon à en suggérer et à en faciliter la découverte par les classes (Chillon, Oron, Avenches, etc.). La brochure de R. Berger sur ce sujet pourrait servir de base à cette partie. Par rapport aux manuels existants, il faudrait surtout diminuer la longueur des textes à apprendre au degré supérieur et multiplier les illustrations et les lectures.

Conclusions

Il faudrait ajouter ici quelques lignes sur la formation des maîtres et leur préparation à l'enseignement de l'histoire, mais cela nous entraînerait trop loin.

Il vaut mieux chercher à réfuter l'une ou l'autre des objections qui pourraient être opposées à l'esquisse ci-dessus. A ceux qui s'effrayeraient par exemple de voir introduire dans les programmes primaires de l'histoire, de la musique ou de la peinture, il convient de préciser qu'il ne s'agirait jamais que de quelques moments d'initiation qui pourraient être mieux qu'un vernis si l'on fait appel au goût et à l'intérêt de l'enfant pour le beau et si l'on en profite pour lui montrer que le passé n'a pas produit que des catastrophes. Ecouter un ou deux disques de musique ancienne, éventuellement apprendre quelques airs anciens et modernes et constater tout simplement qu'ils portent la marque de leur époque, n'est-ce pas se pencher sur le passé d'une manière valable ? Placer côte à côte des reproductions d'un Fra Angelico, d'un Rembrandt et d'un Renoir est une façon concrète de montrer que le progrès ne consiste pas toujours à faire mieux mais quelquefois à faire autrement.

On objectera encore que les chapitres spéciaux ne sont pas liés chronologiquement. C'est vrai, mais il s'agit de chapitres qui forment un tout. Ce qui est important à ce point de vue, c'est que de larges périodes dont les événements s'enchaînent soient étudiées dans un temps limité de façon qu'à un moment donné (la fin de l'année scolaire), l'élève possède une vue d'ensemble de son sujet.

Au reste il ne s'agit pas d'un projet parfaitement élaboré jusque dans ses moindres détails, mais d'une simple esquisse dont le seul mérite pourrait être, dans l'hypothèse la plus favorable, de servir de point de départ à une discussion fructueuse.

Claude-Henry Forney.

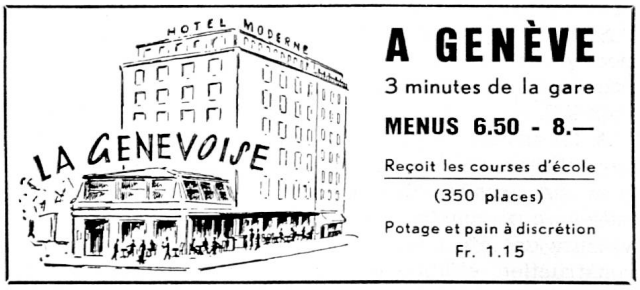

DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE

L'IMPORTANCE DE LA CONSTRUCTION DES MACHINES TEXTILES EN SUISSE

La fabrication des machines textiles est une des plus anciennes industries de Suisse ; c'est d'elle qu'est issue toute l'industrie suisse des machines en général et elle s'était déjà fait connaître il y a un siècle à l'étranger. Depuis, elle s'est de plus en plus tournée vers l'exportation et elle livre aujourd'hui 70 à 90 % de sa production à l'étranger, comme le dit, dans un récent article de la Textil Rundschau (St-Gall), M. E. Honegger, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. De 1946 à 1958, l'exportation suisse des machines textiles a passé de 100 millions de francs suisses à plus de 400 millions. Ajoutons que ces chiffres ne comprennent pas l'exportation des machines pour la teinture et le finissage des textiles ni des appareils d'essai, toutes ces constructions figurant — avec d'autres — dans une rubrique différente de la statistique suisse.

Il est remarquable qu'en 12 ans une industrie si ancienne et fabriquant des machines connues depuis si longtemps ait pu développer son exportation jusqu'à la tripler en quantités et quadrupler en valeur. Quant au prix moyen, il s'est aussi élevé, mais de moins de 30 % ; seule une part de cette augmentation peut être considérée comme un renchérissement, le reste correspondant à des améliorations constructives. La courbe des prix était à son maximum en 1951 et est redescendue depuis.

Alors qu'en 1938 l'exportation de machines textiles représentait 17 % du total des exportations suisses de machines, cette proportion est montée en 1957 à 25 %. Les machines textiles ont donc repris, dans l'exportation des machines en général, la première place qu'elles avaient perdue pendant la guerre au profit des machines-outils. Si tous les genres de machines textiles ont participé à l'essor de la branche, il faut relever néanmoins la très forte augmentation dans le secteur des métiers à tisser : 3 1/2 fois en quantité, 4 1/2 fois en valeur.

La Suisse ne fabriquant pas tous les types de machines, son industrie textile doit aussi importer certaines constructions ; cette importation a toutefois été inférieure au 10 % des exportations pendant les douze années examinées dans l'article en question. On peut donc dire que l'industrie textile suisse s'équipe pour deux tiers avec des machines de construction indigène.

Sur le marché mondial, seuls quatre pays jouent un rôle effectif comme fournisseurs de machines textiles. Voici les chiffres de leurs exportations pour 1957 :

Grande-Bretagne	millions de fr. s.	675
Allemagne		565
Etats-Unis		520
Suisse		367

Si l'on tient compte de l'importance territoriale respective de ces quatre pays, on constate que la Suisse occupe une position plus qu'honorable sur le marché mondial.

A l'occasion de plusieurs expositions internationales spécialisées, qui ont eu lieu depuis la fin de la guerre, il a été possible de comparer les machines textiles suisses aux constructions étrangères. Tous les observateurs ont été frappés par le souci très poussé d'une construction étudiée et l'exécution extrêmement soignée jusque dans les moindres détails des machines suisses, qui représentent — il faut le dire — l'aboutissement d'une longue tradition. Selon le professeur Honegger, spécialiste en la matière, ces constatations autorisent l'espoir objectif que l'industrie suisse des machines textiles saura maintenir et même affermir sa position sur le marché mondial, face à une concurrence toujours plus vive et à des exigences techniques de plus en plus élevées résultant de la continuelle apparition de fibres synthétiques nouvelles.

LES ÉQUIPAGES SUISSES

Le total des équipages de la flotte maritime suisse est actuellement de 682 hommes dont 390 soit 57 % sont de nationalité suisse. A l'heure actuelle, 15 citoyens helvétiques sont titulaires du brevet de capitaine de marine et 3 unités de la flotte suisse de haute mer sont commandées par des Suisses.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE EN SUISSE

Il existe en Suisse plusieurs verreries d'ancienne origine, qui fournissent le marché intérieur en articles d'usage courant, mais ce pays ne possédait pas jusqu'à cette année, de fabrique de cristal. Certaines difficultés d'importation ont conduit à la création, à Sarnen, en Suisse primitive, d'une fabrique qui livre des articles en cristal soufflé et taillé, entièrement produits sur place. Cette industrie, qui occupe actuellement 60 ouvriers, n'a pas de concurrence directe dans le pays même ; la qualité de ses produits et l'état du marché lui permettront de se développer favorablement et même d'exporter. Elle constitue un enrichissement économique bienvenu dans une région montagneuse peu favorisée.

RENOUVELLEMENT DE LA PAIX DU TRAVAIL

Les Groupements Patronaux Vaudois écrivent :

La fameuse « convention de paix », qui règle depuis 1937 les rapports entre employeurs et salariés de l'industrie des machines et des métaux, vient d'être renouvelée. Arrivant à échéance le 19 juillet 1959, elle a été prorogée de cinq ans.

L'engagement des employeurs a été pris par l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie et par l'Union des industriels en métallurgie du canton de Genève. Au nom des salariés, la convention est signée par la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux, l'Association suisse des ouvriers et employés évangéliques et l'Union suisse des syndicats autonomes.

La durée hebdomadaire du travail, qui avait été ramenée de 48 à 47 heures en 1957 et à 46 heures en 1958, passera à 45 heures le 1er mai 1960. Cette diminution du temps de travail sera compensée par une augmentation correspondante des salaires de 2,2 %. Depuis le 1er janvier 1960, une nouvelle réglementation des vacances sera introduite ; les normes de six jours (de la 1re à la 4e année de service) et de 9 jours (de la 5e à la 10e année), sont supprimées et remplacées par un minimum de 12 jours dès la première année de service.

Cette entente est d'une importance capitale, non seulement pour l'industrie des machines et des métaux, mais pour toute l'économie suisse. En effet, c'est elle qui a le plus efficacement contribué depuis 22 ans à créer le climat de paix du travail.

Les représentants patronaux et syndicalistes se félicitent du résultat. Dans la Correspondance syndicale suisse, M. Emile Giroud écrit : « Une convention basée sur la bonne foi, entre deux partenaires dont les intérêts ne sont pas toujours identiques, doit apporter des avantages aux deux parties. Il en fut bien ainsi pendant les 22 années qui se sont écoulées depuis la conclusion de la première convention... Ce n'est pas le moindre des mérites du régime conventionnel que d'avoir permis, par le moyen des commissions ouvrières, de former une élite de travailleurs capables de porter un jugement sain sur une situation donnée et d'exprimer leur opinion en termes clairs et concis sans se laisser influencer par des considérations étrangères au mouvement syndical auquel ils sont profondément attachés. »

De son côté, M. Ch.-A. Dubois écrit, dans le Journal des associations patronales : « Aujourd'hui la conjoncture n'est plus la même, la concurrence ardue et la récession de ces derniers mois inquiétante. Aussi les concessions sont plus difficiles, même si l'on admet qu'il faille en faire... Tous ceux qui attachent de l'importance — et heureusement c'est la grande majorité du peuple suisse — à la paix sociale se réjouiront de ce résultat qui démontre la valeur d'une convention malgré le temps qui passe et l'oubli rapide de ce qu'elle a représenté comme transformations dans le climat social du pays lorsqu'elle a vu le jour. C'est un exemple de maturité des esprits et du sens profond des responsabilités des partenaires contractuels. »

Le renouvellement de la convention de paix constitue une victoire des associations professionnelles. Pour arriver à la conclusion, il a fallu que chacun des partenaires apprécie sainement la situation, analyse les conditions économiques, mesure les possibiltés des entreprises, reconnaisse les besoins des employeurs, détermine le souhaitable et le possible. L'entente des intéressés eux-mêmes au sujet des conditions de travail n'a-t-elle pas une valeur de beaucoup supérieure à toute solution imposée de l'extérieur par l'Etat ?

COURS DE VACANCES DE LA LIGUE NANSEN EN ANGLETERRE EN ÉTÉ 1959

21 au 27 juillet à Cardiff (University Hostel).
27 juillet au 1er août à Swansea (Gilbertsen Hall).
1er au 8 août à Londres (Kings College Hall).

Sujet : Wales et Angleterre, leur structure spirituelle, sociale et économique.

Programme : Discussions avec parlementaires de divers partis ; problèmes d'éducation avec visite d'une école pour adolescents coupables ; discussions sur la situation économique et sociale ; visites dans un club politique, un tribunal, une grande usine d'acier et une mine ; visites de divers châteaux, d'églises et de musées, des grottes de Cheddar et Wookey, des hôtels de ville de Cardiff et de Swansea avec des réceptions chez les maires ; à Londres seront visités le British Museum, la National Gallery, le Tower, l'Abbaye de Westminster et Westminster Hall, le palais du Parlement, etc..

A côté de discussions en groupes, on chantera et on fera des courses.

Prix : 28 livres sterling, y compris très bon logement en chambres à deux personnes, repas, conférences, excursions, pourboires (non compris les frais de voyage).

Renseignements et inscriptions: Richard Grob, Wintermattweg 26 B, Berne-18.

Bibliographie

L'esprit absorbant de l'enfant, par Maria Montessori. Editions Desclée de Brouwer, Paris, 76bis, rue des Saints-Pères, un volume de 244 pages, ffr. 1350.—.

Cet ouvrage de la grande éducatrice italienne, morte il y a peu d'années, est peut-être le dernier qui ait paru de son vivant. Il fut imprimé aux Indes, en langue anglaise, vers la fin de la dernière guerre, car c'est là-bas que l'éducatrice passa les années de bouleversement européen. Il concerne les enfants de zéro à 3 ans, mais l'application des principes s'étend sur toute la jeunesse jusqu'à la fin des études. L'essentiel, pour réussir, est de bien partir.

La directrice des écoles Montessori de la France a traduit ce livre de l'original italien. Elle est morte avant de le voir paraître. Nos institutrices le liront avec fruit et le recommanderont aux mères des petits enfants afin de leur éviter les erreurs — trop fréquentes hélas — dont les conséquences néfastes s'étendront sur toute la vie de leurs enfants. Car, on le sait, c'est de 2 à 6 ans que se construit, dans l'inconscient, l'équilibre nerveux, mental et moral des petits — ou leur déséquilibre. Le chapitre est intitulé : « L'enfant dans la reconstruction du monde ». C'est poser d'emblée l'importance du problème de l'éducation. Ad. F.

L'Education nouvelle à l'Ecole, par Mmes Blanche Hervaux et Marie Aimée Niox-Chateau. Boulogne, 1947-1956. Edit. du Scarabée, 3, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris Ve ; 195 pages et plusieurs photographies.

Voici encore un excellent exemple d'application de l'Ecole active, cette fois dans un milieu populaire de la banlieue de Paris. Quand on prend pour base la liberté active, constructive, des enfants, il n'y a pas de difficultés. Mais il peut y en avoir avec les parents, les maîtres, les inspecteurs et l'Etat. Il a fallu les conquérir. Les directrices ont pris pour inspirateurs Mme Maria Montessori, l'Ecole nouvelle française du Père Chatelain et de M. Roger Cousinet et les Centres d'Entraînement aux méthodes d'Education active. Mais il fallait commencer avec les tout petits de 2 à 4 ans (p. 113). Il fallait s'attacher à « une pédagogie fondée sur le réel » (pp. 54 à 64). Il fallait créer une classe des enfants difficles. On pensera : ce sont là des difficultés monumentales. Les directrices les ont vaincues. Pourquoi des fonctionnaires du Ministère de l'Education nationale ont-ils fermé cette école, d'office ? On ne comprend pas.

Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices de chez nous comprennent l'école nouvelle et tentent d'en appliquer les principes. Célestin Freinet nous y a puissamment aidé. Pour tous les esprits novateurs ce livre sera un livre de chevet. Ad. F.

J. Muhlethaler

Les ouvrages ci-dessous constituent une intéressante source de documentation dans laquelle vous puiserez avec profit IDÉES et PROCÉDÉS DE TRAVAIL

ÉDITIONS SÉLECTION :

Jouons avec du papier
J'habille ma poupée
Travaillons avec du raphia
Travaillons avec du rotin
Des animaux naissent sous nos mains

chaque volume Fr. **5.35** seulement

ÉDITIONS Fernand NATHAN :

(Zechlin)
Travaux manuels pour petites filles
166 p. Fr. **9.55**

(Palestrant)
Travaux en papier
86 p. Fr. **6.35**

Nous nous faisons toujours un plaisir de vous faire parvenir notre splendide catalogue illustré de matériel didactique Fernand NATHAN.

J. Muhlethaler
27, rue des Eaux-Vives - GENÈVE
Tél. 36 44 51 et 52

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon
LAUSANNE

•

Déménagements
Camionnage officiel C. F. F.
Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

Tous vos livres

A LA CITÉ DU LIVRE

La Chaux-de-Fonds / Le Locle

Demandez prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste dans le matériel d'école

Tél. 7 54 67

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts, catégorie A et B

Bons de caisse

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX